

LAVERGNE

BULLETIN MUNICIPAL



La richesse des champs au cœur de notre commune

DECEMBRE 2025

www.mairielavergne.e-monsite.com

Page Facebook : Village de Lavergne 47800

Le mot du Maire

Chères habitantes, chers habitants,

Comme chaque année, ce bulletin municipal est l'occasion de faire un point sur la vie de notre commune et sur les projets en cours.

Pour cette année 2025, notre priorité est restée la même : améliorer votre cadre de vie, préserver notre environnement et renforcer le dynamisme local.

Ces derniers mois, plusieurs chantiers importants ont avancé, qu'il s'agisse des voiries, des équipements scolaires ou encore des aménagements pour favoriser la convivialité et la sécurité de tous.

Je tiens à saluer l'implication de nos associations et de l'ensemble des bénévoles, qui contribuent chaque jour à faire vivre notre commune. Leur engagement est précieux et nous avons la chance de pouvoir compter sur eux.

L'équipe est mobilisée pour accompagner les initiatives locales et encourager la participation citoyenne. Notre objectif est simple : que chacun se sente bien ici, fier d'habiter et de construire ensemble notre avenir commun.

Je vous remercie pour votre confiance et reste, avec l'ensemble de l'équipe municipale, à votre écoute et à votre service.

Avec toute ma considération,

Le Maire, Jacques RIEMENSBERGER



NOS RÉALISATIONS 2025 ET ÉVENTUELS PROJETS 2026

Nos réalisations :

Début 2025
Aménagement de
la voie du cabinet dentaire
au 2 route du Pont du Roi



Début 2025
Changement des volets au cycle 3
à l'école et renouvellement des volets au
cycle 1



Début 2025 : Achat et installation d'un miroir de circulation à Lamothe d'Alès

Début 2025 : Achat de 4 cases de columbariums

Début 2025 : Achat de panneaux signalétique

Octobre 2025 : Installation d'un portail chez les locataires du Bourg



Octobre 2025 : Octobre rose avec randonnée pédestre et équestre



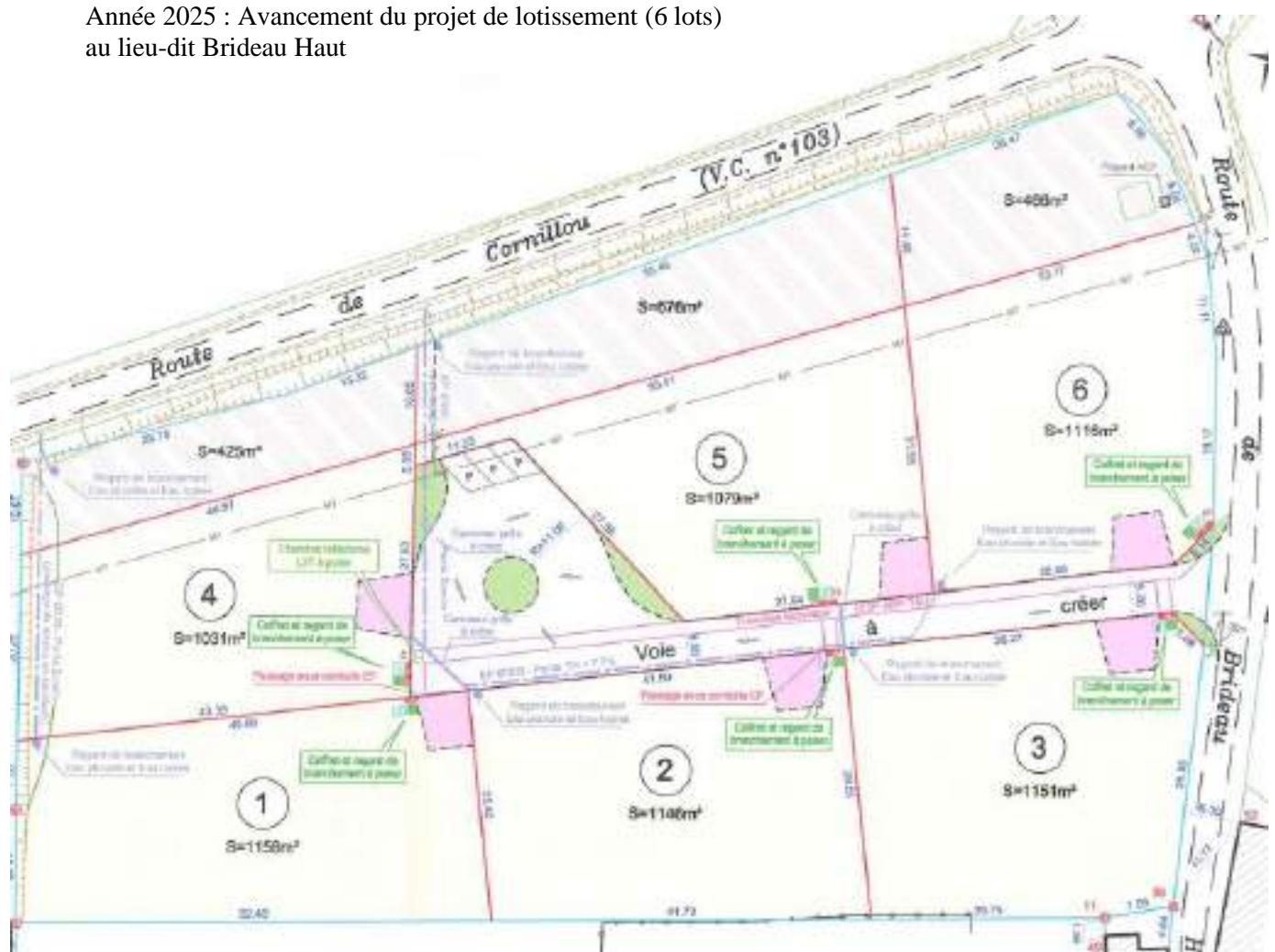
Fin 2025 : Changement des volets chez les locataires à Lamothe D'Alès



Novembre 2025 : Création d'un plateau ralentisseur dans le Bourg avec subventions du Conseil Départemental



Année 2025 : Avancement du projet de lotissement (6 lots) au lieu-dit Brideau Haut



Nos éventuels projets :

Réfection de la salle des fêtes (isolation, toiture, mise aux normes de sécurité)

Réfection des WC de l'école

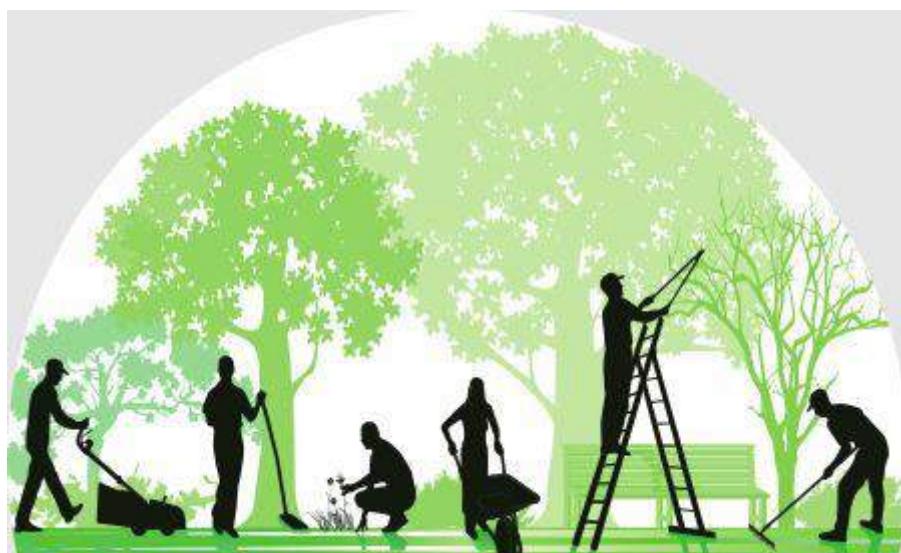
Entretien courant des voiries communales

Entretien du cimetière (murets, allées, columbarium)

Aménagement et entretien des espaces verts

Gestion des chemins ruraux (entretien, signalétique, balisage pour randonnée)

Achat de tablettes-ordinateurs pour l'école de Lavergne



INFORMATIONS MUNICIPALES

INFOS MAIRIE DE LAVERGNE

Horaires et Coordonnés de la mairie :

Le secrétariat de mairie est ouvert au public :

Le mardi et jeudi : 9h-12h/13h30-17h30 et le samedi : 9h-12h

Téléphone : 05.53.93.25.16 / E-mail : mairie.lavergne@wanadoo.fr

Site web : www.mairielavergne.e-monsite.com / Page Facebook : Village de Lavergne 47800

Monsieur le Maire : Jacques RIEMENSBERGER (depuis 2014)



RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

Le recensement de la population aura lieu sur la commune: du 15 janvier au 14 février 2026.
Cette campagne est réalisée par l'Institut National de la Statistique et des Études Économiques (INSEE), en partenariat avec les communes pour déterminer la population de chaque ville.

Un agent recenseur se présentera à votre domicile muni de sa carte officielle signée par Monsieur le Maire. L'agent vous remettra les formulaires à remplir et une notice avec vos identifiants de connexion pour vous recenser vous-même, directement sur internet.

Si vous ne pouvez pas répondre par internet, l'agent recenseur vous remettra les questionnaires papiers. Vous conviendrez d'un rendez-vous pour qu'il vienne les récupérer.

INFORMATIONS ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE DE LAVERGNE



L'école de Lavergne dispose de 3 classes, réparties de la petite section au CM2.

Les horaires de cours sont répartis sur 4 jours les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30.

Horaires garderie scolaire :

(Gratuite)



LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI :

MATIN DE 7 H 30 à 9H00

SOIR DE 16 H 30 à 18 H 15

Inscriptions école maternelle

Infos Rentrée 2026 :

Les enfants qui sont dans leur troisième année (**nés en 2023**) et à condition qu'ils soient propres peuvent être inscrits avant fin juin 2026. Se munir du **livret de famille et du carnet de santé**.

MAISON FRANCE SERVICES

Les agents de France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches du quotidien (CAF, CPAM, Pôle Emploi, CARSAT, MSA, Impôts, etc)

Agence de Miramont

Lundi 9h-13h / 14h-17h30

Mardi 9h-13h / Après-midi sur RDV

Mercredi Matin sur RDV / 14h-17h

Jeudi 9h-12h / Après-midi sur RDV

Vendredi 9h-12h et 14h-17h

Agence de Lauzun

Mardi 14h-17h

Mercredi 9h-12h

Jeudi 14h-18h

Contact : 07.88.99.95.55 ou 05.53.79.67.97

INFORMATIONS MUNICIPALES



ÉTAT CIVIL 2025

MARIAGES :

Mme Christelle DARGON et M. Franck PLUCAIN
le 23 août 2025

Mme Isabelle GUILLOT et M. Laurent SOUBRIÉ
le 20 septembre 2025

Mme Virginie VEYSSIÈRE et M. Fabrice NICODEMO
le 27 septembre 2025



NAISSANCES :

Capucine LAFFORET le 23/01/2025
Iris LELIEVRE le 19/02/2025
Lyna DEFFIEUX le 06/03/2025
Elena GRANICZNY le 28/05/2025
Sandelly APPARSAMY le 26/08/2025
Louis CENEDESE le 06/09/2025
Eléa LESPES le 20/09/2025
Nelya GUERNINE ABID le 11/10/2025

DÉCÈS

M. Antonino FIGLIUZZI

Mme Carol LEACH

M. Bishara KHOURY

M. Robert MARCHÉS

Mme Yolande ESPERT



FINANCES 2025

Au 20.11.2025 :

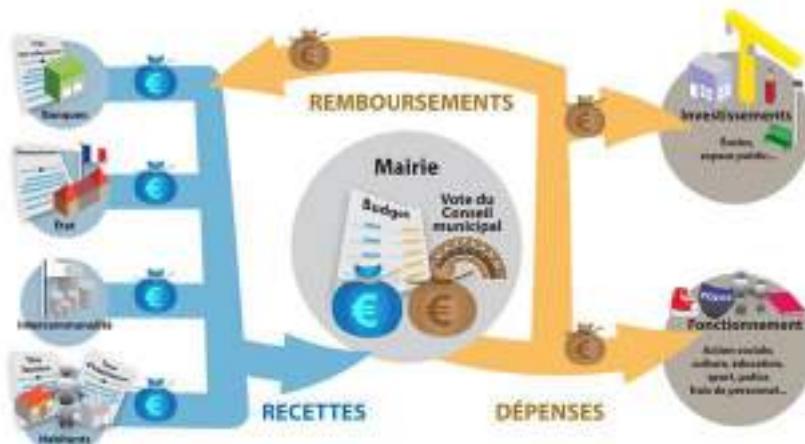
BUDGET DE FONCTIONNEMENT :

⇒ Dépenses réalisées en 2025 : 365 € 788,62 / ⇒ Recettes réalisées en 2025 : 680 365,01 €

BUDGET D'INVESTISSEMENT :

⇒ Dépenses réalisées en 2025 : 128 262,17 € / ⇒ Recettes réalisées en 2025 : 144 780,04€

Au 20.11.2025 : Excédent de 331 094,26€



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL 2025

Le 17 février 2025

1 – APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024

Excédent global de clôture pour l'année précédente 2024 = 265 455,50€

2 – PROJETS D'INVESTISSEMENTS POUR L'ANNEE 2025

AMENAGEMENT DE LA VOIE DU CABINET DENTAIRE PAR ESBTP / VOLETS CYCLE 3 ECOLE / PORTAIL LOGEMENT BOURG / VOLETS APPARTEMENT LAMOTHE / PANNEAUX SIGNALTIQUE / MIROIR DE CIRCULATION EXTERIEUR / CASES DE COLUMBARIUM / RESEAUX LOTISSEMENT DE PONT DU ROI / PLATEAU RALENTISSEUR DANS LE BOURG.

3 – CREATION D'UN POSTE DE REDACTEUR TERRITORIAL

Au titre de la promotion interne dérogatoire des secrétaires de mairie.

4 – OUVERTURE D'UN POSTE D'AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL ET DE DEUX POSTES D'AGENTS TECHNIQUES PRINCIPALS DE 1ERE CLASSE

dans le cadre de la promotion interne.

5 - ANALYSE DU DEVIS POUR LA POSE DU PORTAIL CHEZ LES LOCATAIRES AU 28 ROUTE DE MIRAMONT

: Délibération reportée

6 - ANALYSE DU DEVIS POUR LA REPARATION DU LAVE VAISSELLE DE LA CANTINE

: Le conseil municipal accepte le devis pour un montant de 529€.

7 - ETUDE D'UNE NOUVELLE SANCTION LORS DE RECIDIVE A LA DELIBERATION DU 05.09.2022

Le Conseil Municipal a instauré par délibération une amende en cas de dépôt sauvage sur la commune. Il décide de sanctionner à nouveau les administrés du montant prévu sur la précédente délibération en cas de récidive.

8 - ANALYSE DU DEVIS CONCERNANT LA MODIFICATION DE L'INSTALLATION ELECTRIQUE DANS LE LOGEMENTS DU BOURG

Le conseil municipal valide le devis pour un déplacement de compteur d'un montant de 691,59€.

9 - AVIS SUR PROJET AGRIVOLTAIQUES AU LIEU DIT LESPINASSE

Le conseil municipal donne un avis favorable pour les projets portés par la société REDEN INVESTMENTS France.

10 – CONVENTIONNEMENT POUR LA MICRO CRECHE DE MIRAMONT DE GUYENNE

Après discussion et analyse, le conseil municipal décide de ne pas conventionner.

Le 14 avril 2025

1 – ANALYSE DES DEVIS CONCERNANT LE PANNEAU SIGNALTIQUE INDIQUANT « CABINET DENTAIRE »

Le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Signaux Girod pour un montant de 528,22€ TTC.

2 – ANALYSE DES DEVIS CONCERNANT LE DEMONTAGE DU FRENE A LAMOTHE D'ALES

le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'accepter le devis de l'entreprise ArboCasti pour un montant de 480,00€ TTC.

3 – ANALYSE DES DEVIS CONCERNANT L'INSTALLATION D'UN PORTAIL AU LOGEMENT DU BOURG

le Conseil Municipal décide d'accepter le devis de l'entreprise Arnaud LAFFORET pour un montant de 3840€ TTC

4 – ANALYSE DU DEVIS CONCERNANT LE CHANGEMENT DES VOLETS AU LOGEMENT DE LAMOTHE D'ALES

Le conseil municipal décide d'accepter le devis de l'entreprise Valognes pour un montant de 1725,26€ TTC afin de changer les deux volets par des volets bois.

5 – ANALYSE DU DEVIS CONCERNANT L'ACHAT D'UN ASPIRATEUR PROFESSIONNEL :

Le conseil municipal accepte le devis de l'entreprise Setin pour un montant de 642,00€ TTC pour l'achat d'un aspirateur pour le service technique.

6 – VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux d'imposition en 2025 et donc de les porter à :

- | | | |
|--|---------|-------------|
| <input type="radio"/> Taxe foncière (bâti) | 35,28 % | → 219 089 € |
| <input type="radio"/> Taxe foncière (non bâti) | 56,59% | → 47 705 € |
| <input type="radio"/> Taxe d'habitation | 10,30% | → 14 708 € |
| <input type="radio"/> CFE | 16,03 % | → 3126 € |

7 - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2025

Dépenses et Recettes de fonctionnement équilibrées : 750 195,50€

Dépenses d'Investissement ; 181 447,24€ / Recettes d'Investissement : 456 449,74€

Excédent attendu de 275 002,50€

Le 30 juin 2025

1 – DEVIS ACTUALISES POUR LE PLATEAU RALENTISSEUR DANS LE BOURG

Le Conseil Municipal décide d'accepter le devis de l'entreprise Eurovia pour un montant de 19 906,26€ TTC. Des subventions ont été accordées pour ces travaux.

2 - TRAVAUX DE REPRISE D'UN BOUT DE CHEMIN AU ROUILLAC

Nécessité de travaux de réfection sur environ 30 mètres afin de garantir la sécurité, la praticabilité et la préservation du domaine communal. Le Conseil Municipal décide de réaliser les travaux de reprise au Chemin du Rouillac.

3 – TRAVAUX D'ELAGAGE A LAMOTHE D'ALES :

Le conseil municipal décide d'accepter le devis de 480€ d'ArboCasti pour le démontage du deuxième frêne à Lamothe d'Alès.

4 - EMBAUCHE D'UN CONTRAT D'APPRENTISSAGE POUR L'ECOLE

Le conseil municipal décide de l'embauche d'un contrat d'apprentissage du 1^{er} septembre 2025 au 03 juillet 2026 avec aide financière du CNFPT.

5 – RECENSEMENT DE LA POPULATION 2026

Le recensement de la population aura lieu en début d'année 2026. Le conseil municipal de désigner Mme Isabelle GUILLOT comme coordinatrice et agent recenseur.

6 - DISCUSSION POUR L'ACHAT EVENTUEL DE TABLETTES NUMERIQUES POUR L'ECOLE

Afin de moderniser l'école, le conseil municipal décide de demander des devis afin d'acquérir des tablettes-ordinateurs pour la classe de cycle 3 et de comparer les offres entre l'achat et la location.

7 - MOTION DE SOUTIEN : DEFENSE DE LA CHASSE REGIONALE

Le conseil municipal décide de soutenir la Fédération départementale des chasseurs

Le 06 octobre 2025

1 – INFORMATIONS RENTREE SCOLAIRE 2025

La rentrée des classes a eu lieu le 1er septembre 2025. L'école de Lavergne accueille cette année un effectif total de 61 élèves répartis entre la maternelle et le primaire. Un nouvel élève arrivera en moyenne section en novembre 2025 ce qui fera un effectif de 62 élèves.

Un apprenti ATSEM est affecté à la classe de maternelle afin d'accompagner les enseignants et de soutenir les élèves dans leurs activités quotidiennes.

Une volontaire en service civique et une stagiaire sont également présentes dans l'école pour contribuer aux projets éducatifs et aux activités périscolaires.

2 - ACHAT DE TABLETTES/ORDINATEURS POUR LE CYCLE 3 (CM1, CM2) DE L'ECOLE DE LAVERGNE

Après analyse des devis, le Conseil Municipal approuve l'acquisition de tablettes-ordinateurs.

3 - DEMANDE DE SUBVENTIONS – 30% DETR ET 20% FACIL

Le Conseil Municipal décide de solliciter une subvention au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 30 % du montant hors taxes de l'opération et une subvention FACIL à hauteur de 20 % pour l'achat des tablettes-ordinateurs.

4 - DISCUSSION SUR LES NOUVEAUX COMPOSTEURS AU BOURG ET ETUDE DES DEVIS

Les composteurs au Bourg étant en très mauvais état, le Conseil Municipal décide de l'acquisition de nouveaux composteurs.

5 - ATTRIBUTION ET VERSEMENT DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR L'ANNEE 2025

6 – REVISION DES TARIFS COMMUNAUX POUR L'ANNEE 2026 (voir page suivante)

7 - PROJET DE LOTISSEMENT A BRIDEAU HAUT : AVANCEMENT DU PROJET ET NOUVELLE ESQUISSE DU GEOMETRE

La nouvelle esquisse du lotissement composé de 6 lots est présentée au Conseil Municipal. Les réseaux (Eau, Électricité, Fibre, Assainissement) doivent transmettre leur devis.

8 - DECISION RELATIVE A LA CONSULTATION D'UN AVOCAT DANS LE CADRE D'UN LITIGE AVEC UN ADMINISTRE

Le Conseil municipal conformément à l'article L. 2121-18 du CGCT, adopte la demande de consultation d'un avocat.

TARIFS COMMUNAUX 2026

Location de la salle des fêtes

	Commune de Lavergne	Extérieurs
Particuliers	150 €	350 €
Associations	Gratuit	<p>➤ Périmètre communauté communes : 230€ ➤ Hors périmètre : 500€</p>

Deux chèques de caution sont demandés lors de la signature du contrat de location

➤ L'un de 250€ pour le matériel ➤ L'un de 250€ pour le ménage

Jeton de chauffage : 4€

Cimetière

♦ Concessions :

Tombes ou caveaux de 30 ans : 65€ le m²

Utilisation du caveau communal : 30€ mensuel

♦ **Columbariums** : (la case peut recevoir jusqu'à 4 urnes)

Columbarium de 30 ans : 550€

♦ **Jardin du souvenir :**

Tarif de 75 € (dont 35€ la plaque)

*LA SALLE DES FÊTES NE SERA RESERVÉE QU'APRÈS SIGNATURE DE LA CONVENTION
ET DE LA RECEPTION DES DOCUMENTS*



INFORMATIONS MUNICIPALES

URBANISME

QUELLES AUTORISATIONS DEMANDER?



Déclaration préalable :

Votre projet nécessite le dépôt d'une déclaration préalable si vous êtes aussi dans l'un de ces cas :

- changement de destination de la construction, sans autre modification.
- Division foncière (lotissement) s'il n'y a pas d'équipement ou d'espace commun, à condition d'être localisée en dehors du périmètre d'un site patrimonial remarquable, des abords des monuments historiques ou d'un site classé ou en instance de classement

Permis d'aménager :

Votre projet nécessite le dépôt d'un permis d'aménager si vous êtes dans l'un de ces cas :

- Division foncière (lotissement) localisée dans le périmètre d'un site patrimonial remarquable, dans les abords des monuments historiques ou d'un site classé ou en instance de classement
- création d'un lotissement comprenant des voies, espaces ou équipements communs à plusieurs lots.
- création ou agrandissement d'un terrain de camping de plus de 20 personnes ou de plus de 6 hébergements de loisirs.



Je souhaite uniquement connaître les règles applicables à mon terrain et la faisabilité d'un éventuel projet : je dépose un certificat d'urbanisme

INFORMATIONS MUNICIPALES

ACCÈS À LA PLATEFORME DE DÉCHETS VERTS

La plateforme de dépôt des déchets verts est strictement réservée aux habitants de la commune de Lavergne.

Pour y accéder, il est impératif que les particuliers qui emploient une entreprise de contacter au préalable Monsieur le Maire :

par téléphone au 06.84.52.21.92 ou au 05.53.93.25.16

ou par courriel à mairie.lavergne@wanadoo.fr



Rappel important

L'accès à la plateforme est interdit à toute personne extérieure à la commune.

Toute infraction constatée entraînera une amende de 1 500 € conformément à la réglementation en vigueur.

Le site est placé sous vidéosurveillance afin d'assurer la sécurité des usagers et le respect du règlement.

Nous encourageons les usagers à observer qui dépose des déchets verts sur la plateforme et à informer la mairie en cas de doute sur une utilisation non autorisée.

Nous comptons sur la responsabilité et la coopération de chacun pour maintenir ce service dans les meilleures conditions.



Recensement de la population – Passage d'un agent recenseur en 2026

En 2026, un agent recenseur passera dans votre commune pour réaliser le recensement de la population. Cette démarche est très importante pour notre village et pour l'ensemble du pays, car elle permet de mieux connaître la population et d'adapter les services publics aux besoins de chacun.

Qu'est-ce que le recensement de la population ?

Le recensement de la population est une enquête officielle menée tous les 5 ans. Il a pour objectif de compter toutes les personnes vivant sur le territoire, de connaître leur âge, leur situation familiale, leur logement et certaines caractéristiques socio-économiques.

Ces informations sont essentielles pour :

Planifier les écoles, les hôpitaux et les transports.

Déterminer le nombre de représentants élus pour chaque commune.

Améliorer les services publics et les infrastructures locales.

Contribuer aux dotations communales.

Comment se déroule le recensement ?

1. Un agent recenseur vous contactera : il se présentera avec une carte officielle et vous expliquera la démarche.
2. Remplissage du questionnaire : vous pourrez répondre sur papier ou en ligne, selon votre préférence. Les questions concernent la composition de votre foyer et votre logement.
3. Confidentialité garantie : toutes les informations sont strictement confidentielles et protégées par la loi.
4. Collecte des questionnaires : l'agent recenseur récupérera vos réponses ou vous aidera à les envoyer en ligne.

Pourquoi est-il important de participer ?

Votre participation est obligatoire, mais aussi essentielle pour garantir que votre commune dispose des ressources et des infrastructures adaptées. Chaque réponse compte pour améliorer la qualité de vie de tous.

L'AGENT RECENSEUR



Mme Isabelle GUILLOT épouse SOUBRIÉ

Ecole

L'équipe enseignante a changé pour la rentrée de septembre 2025 :

Mme Jessica MAILLET: CE2-CM1-CM2 (21 élèves)

Mme Corinne BLANC: CP-CE1-CE2 (18 élèves)

Mme Christel PICCOLO : maternelle, TPS-PS-MS-GS (22 élèves), directrice.

Rappel inscriptions

Les enfants sont accueillis à partir de 3 ans (naissance 2023).

Pensez à venir les inscrire avant la fin du mois de juin 2026, voire avant.

Pour la rentrée 2026, seront acceptés les enfants nés en 2023, hors commune, dans la mesure des places disponibles.



Sorties pédagogiques



La part pédagogique est agrémentée de sorties scolaires. Ces dernières permettent de réinvestir les apprentissages. Un travail d'exploitation très riche est développé autour de ces sorties que ce soit en amont (préparation) ou en aval (exploitation des connaissances et photos faites sur le terrain).

Ces sorties ne seraient possibles sans l'ASCOOPELAV, association de coopérative scolaire de l'école de Lavergne. Par ses actions diverses (repas, animations pendant les vacances, loto des cases ...), cette dernière récolte des fonds afin d'apporter un complément financier nécessaire à toutes les activités pédagogiques et culturelles de l'école (sorties, abonnements, etc.) dont bénéficient tous les enfants de l'école.



Participation à "Nettoyons la nature" en septembre pour l'ensemble des élèves.

PROJET ASTRONOMIE ET VISITE DE LA CITE DE L'ESPACE

Deux intervenants sont venus dans l'école proposer des animations pour nous faire découvrir l'astronomie, de la maternelle au CM2. Nous avons travaillé sur les planètes, le système solaire, les éclipses, la rotation de la Terre autour du Soleil... Nous avons fabriqué des comètes, des fusées et programmé des robots lunaires.

Nous avons également participé à une veillée aux étoiles dans le pré en face de l'école. Les petits ont observé les planètes qu'ils avaient travaillées en classe et les grands ont, quant à eux, observé les constellations et étudié, un peu, la mythologie.

Fin mai, nous sommes partis visiter la Cité de l'Espace avec, comme guides, nos intervenants, Nicolas et Yannick.

Notre année s'est clôturée sur le thème de l'astronomie par un spectacle de fin d'année sur le thème du Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry.

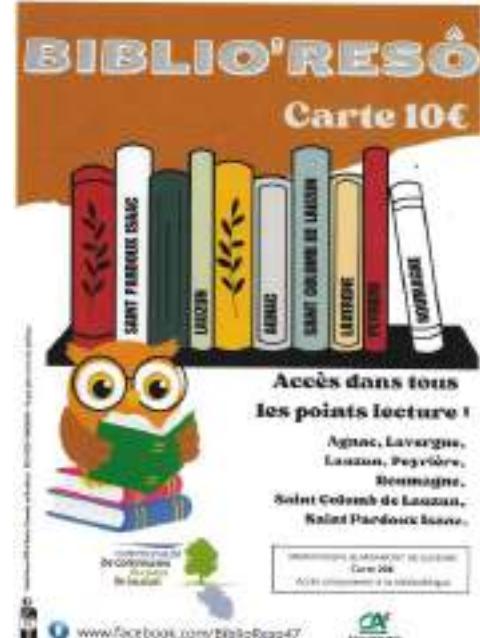
Nous remercions les associations de l'Amicale Laïque et des Jeunes Ruraux pour leur importante aide financière sans laquelle ce projet n'aurait pu être mis en place.

Nous remercions également les mairies de Bourgougnague, Laperche et Armillac pour leur subvention.



Bibliothèque Roger Davezac

La bibliothèque vous attend !!!



Nous proposons un large panel de livres renouvelé régulièrement avec des échanges à la Médiathèque Départementale.

Nous achetons, dans la mesure du possible, les dernières nouveautés littéraires.

Romans, albums, BD, documentaires, policiers.... sont à votre disposition.

La bibliothèque accueille les élèves de l'école de 15 h 30 à 16 h 30 tous les mardis, avec animation sur le livre et emprunts.

De 16 h 30 à 18 h 30, elle est ouverte à tous pour partager nos lectures, vous accompagner dans vos choix et écouter vos propositions.

L'adhésion à Biblio'Résô reste à 10 euros pour l'année.
Elle nous permet l'achat de nouveaux livres.

Nos activités de 2025 : lecture partagée du 18 novembre sur l'Automne.

Lecture partagée du 9 décembre : Noël.

Présence à la Commémoration du 11 novembre
avec présentation de livres sur la guerre de 1914-1918.

Bonnes fêtes de fin d'année !

A bientôt !

Maryse,
Claudine,
Maïté.

Présentation de nos associations locales

Découvrez les associations dynamiques de notre commune et trouvez celle qui vous correspond !

- **LAVERGNUX (Club informatique)** *Plongez dans le monde de l'informatique avec des passionnés.*
 - **Président :** M. Michel BESNIER
 - **Contact :** 06 89 98 24 67 ou lavergnux@mailo.com
- **AMICALE LAIQUE** *Une association pour des soirées conviviales : fête de l'été, soirées et bien d'autres événements.*
 - **Président :** M. Maxime LAFFORET
 - **Contact :** 06 78 99 47 76
- **AINES RURAUX "l'Echo de la Dourdenne"** *Partagez des moments de convivialité et d'activités pour les seniors.*
 - **Présidente :** Mme Yvette MONCHANY
 - **Contact :** 05 53 93 86 54
- **CLUB DE GYMNASTIQUE** *Maintenez-vous en forme et rejoignez des cours de gymnastique.*
 - **Présidente :** Mme Marie RIEMENSBERGER
 - **Contact :** 05 53 93 31 35
- **BIEN VIVRE A BOIS VERT** *Organise le repas traditionnel du quartier le premier week-end de juillet.*
 - **Président :** M. Jean-Claude BIERRY
 - **Contact :** 06 03 59 50 27
- **CLUB MOTO "Les Sangliers de la Dourdenne"** *Pour les passionnés de deux-roues.*
 - **Président :** M. Alain MOURS
 - **Contact :** 05 53 20 71 78
- **CLUB DE PECHE A LA MOUCHE** *Apprenez ou perfectionnez-vous à la pêche à la mouche dans un cadre apaisant.*
 - **Président :** M. Alain LARTIGUE
 - **Contact :** 06 70 50 50 84
- **STE DE CHASSE "Le Fin Chasseur Lavergnois"** *Une société pour pratiquer la chasse dans le respect de la nature et de la réglementation.*
 - **Président :** M. Xavier VIDAL
 - **Contact :** 05 53 88 83 76
- **ASCOOPELAV (Coopérative Scolaire)** *Soutient les projets et activités pédagogiques de l'école.*
 - **Présidente :** Sonia BOYANCE
 - **Contact :**ascoopelav@gmail.com
- **AMICALE DES JEUNES RURAUX** *Organise des soirées à thème et bien d'autres activités.*
 - **Présidente :** Mme Christiane ROUJOL
 - **Contact :** 06 74 62 15 21
- **MAISON DAELYA** *Une association dédiée à la protection animale et au bien-être des animaux.*
 - **Présidente :** Mme Anne-Lise HABOUSSI
 - **Contact :** Maisondaelya@gmail.com
- **CLUB DE FOOT MIRAMONT - LAVERGNE** *Pour tous ceux qui aiment le foot.*
 - **Présidents :** José RAMOS et César ENRIQUEZ
 - **Contact :** foot.asml@gmail.com



Le 03 mars 2025 : Naissance à LAVERGNE de l'Association d'aide à l'Informatique :

LAVERGNUX

Cette nouvelle association de la commune de
nir un centre de rencontres pour toutes personnes
souhaitant trouver des réponses d'approfondissement des outils informatiques.

LAVERGNUX est ainsi accessible à toute personne intéressée par la micro-informatique, quelque soit son niveau :

c'est la diversité et les échanges qui nourrissent notre association.

De même l'informatique est abordée sous tous ses aspects : bureautique, images numériques, internet et réseaux, matériel, approfondissement de l'utilisation de certains logiciels... quelque soit le système d'exploitation : Apple, Linux ou Windows.

L'informatique est un domaine de connaissances qui est immense et évolutif.

L'association possède un parc d'ordinateurs opérationnels, mais chacun peut emmener son propre ordinateur, le perfectionnement se faisant alors sur le matériel personnel.

Des animateurs bénévoles et compétents assurent l'aide aux adhérents.

Chaque adhérent vient durant les journées de son choix, une ou plusieurs fois par semaine selon ses disponibilités en se concentrant sur les thèmes qui l'intéresse. Chacun progresse à son rythme, pas à pas.

L'association ouvre ses portes (hors vacances scolaires) à la salle des fêtes (salle de réunion) de LAVERGNE.

Le lundi après-midi de 14 à 17heures et Le jeudi après-midi de 14 à 17heures

Téléphone : 06 89 98 24 67 émail : layergnux@mailo.com

Adhésion annuelle : Mineur 10 € (sous couvert de l'adulte responsable), Adulte 20 €, Couple 30 €

La cotisation d'adhésion à l'association permet la gratuité à toutes les entraides - nettoyage, installation etc (les fournitures éventuelles étant à la charge de l'adhérent)

Surtout ne vous séparez pas de vos anciens ordinateurs !

Grâce à Linux alimenté par des logiciels libres et gratuits nous pouvons leur donner une seconde jeunesse !

NOUS VOUS ATTENDONS

Vous êtes attendus pour partager ce savoir-faire informatique.

Le Président : Michel BESNIER
La Trésorière : Cath WARD BÉJOT
La Trésorière Adjointe : Armande BIERRY
La Secrétaire : Anne-Marie BESNIER

Amicale laïque de LAVERGNE.



Une partie des membres de l'Amicale.

En cette année 2025, l'Amicale a pu proposer diverses animations telles que belote, repas avec animation musicale, 2 journées pêche au lac des Faugères.

Et la fête de l'été avec ses 3 jours de festivités.
Un aperçu des jeux proposés lors des olympiades.



L'amicale a également participé financièrement au voyage scolaire à la cité de l'espace de Toulouse en réglant l'intégralité des entrées pour tous les participants, Soit un montant de 499€.

Pour la seconde fois, nous avons assuré le repas d'après randonnée dans le cadre des manifestations pour Octobre Rose organisées au village.

A cette occasion, l'Amicale a fait don de l'intégralité du montant des courses à Action cancer 47, ainsi que d'un chèque en complément soit un total de 420€.

Des sorties, organisées par les membres de l'Amicale, sont ouvertes à tous, telles que 2 jours au Puy du Fou cette année, ou encore une journée en Dordogne, avec transport en car.

Les projets pour l'année 2025-2026 :

Soirée tagliatelles à la carbonara : le 15 novembre 2025.

Soirée repas dont le menu reste à définir le 07 mars 2026.

Journées pêche : le 29 mars 2026 et le 26 avril 2026. (A confirmer)

Fête de l'été : 3 jours de festivités pour petits et grands. Les 12-13 & 14 juin 2026.

Participation à la journée dédiée à Octobre rose.

L'amicale est ouverte à tous et vous serez les bienvenus si vous désirez nous rejoindre.

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous renseignerons avec plaisir. (06.47.37.73.24)
amicalelaïquedelavergne@gmail.com

Merci à vous qui, en participant à nos animations, faites vivre l'Amicale et notre village de LAVERGNE.

A très bientôt

Les membres de l'Amicale

CLUB GENERATIONS MOUVEMENT « ECHO DE LA DOURDENNE »

Durant l'année 2025, une franche et joyeuse ambiance nous a rassemblés. Ce qui montre à quel point le club nous tient à cœur.

Les rencontres mensuelles ont lieu le dernier jeudi du mois. En effet, les adhérents se retrouvent pour des petits lotos ou des animations. Un goûter vient clore ces rencontres. Nous en profitons pour fêter les anniversaires de nos adhérents en leur offrant un joli pot de fleurs ou une bouteille de vin.

En janvier, après avoir formulé nos vœux pour la nouvelle année, un petit loto a animé l'après-midi. Il s'est achevé sur une note conviviale avec la traditionnelle galette pour les Rois. En souhaitant à tous de pouvoir continuer cette tradition.

En février, s'est tenue notre Assemblée Générale qui nous a permis une fois de plus de faire le point sur nos activités de l'année écoulée. Elle fut suivie d'un sympathique repas au restaurant d'Allemans du Dropt.

En mai, nous nous sommes retrouvés pour notre repas d'amitié autour d'un menu bien copieux. Les fêtes des mères et des pères ont été mises à l'honneur. Chaque membre a reçu soit des fleurs, soit des bouteilles de vin. L'ambiance était chaleureuse pour ces retrouvailles. Ainsi s'est terminée cette belle journée.

En décembre, nous avons passé un après-midi récréatif autour de l'arbre de Noël. Un petit loto offert par le club a animé la journée. Il fut suivi d'un goûter de friandises. Les choux à la crème ont été offerts gracieusement par la municipalité. Nous les remercions pour cette gentille attention. Le club a offert à chaque participant un cornet de chocolat. Un joyeux Noël a été adressé à tous.

En 2026, nous aurons la joie de fêter les 50 ans du club.

Bravo et merci aux participants pour toutes ces journées conviviales. Et bienvenue à tous ceux qui aimeraient se joindre à nous.

Note club est heureux de vous souhaiter de belles fêtes de Noël et une très bonne année 2026.

La Présidente et son Conseil d'Administration

Activité Pilates à Lavergne

La commune de Lavergne a la chance d'accueillir une activité « Pilates » très dynamique. En effet ils sont nombreux, femmes et hommes à participer aux séances proposées à la salle des fêtes de Lavergne.

Tous s'accordent à en reconnaître les bienfaits et à en apprécier l'ambiance conviviale et bienveillante.

Les séances sont dispensées par Nathalie Terrier, diplômée, spécifiquement formée à l'enseignement de la méthode « Pilates » et qui continue à étudier régulièrement les évolutions de cette pratique. Ainsi, tout en faisant travailler en douceur, elle explique les effets des exercices qu'elle propose sur les muscles profonds responsables de notre posture et transmet ses connaissances sur l'anatomie, de façon à faire prendre conscience à chacun de l'importance de certains mouvements et postures. Cette méthode s'avère particulièrement bénéfique pour le dos et les articulations.

Concrètement 2 séances sont proposées :

- le mardi de 9h à 10h30 pour les personnes n'ayant pas pratiqué ou peu
- le mardi de 10h30 à 12h pour les personnes davantage habituées à cette pratique.

Pour tout renseignement :

Marie Riemensberger : 05 53 93 31 35





Bien Vivre à Bois Vert

L'année dernière, l'association « BIEN VIVRE A BOIS VERT » nous avait fait son cinéma. Cette année, elle nous a fait le cirque !!! Décidément nous ne savons plus quoi inventer pour nous faire remarquer et attirer l'attention.

Sur fond de marches de cirque entraînantes, les enfants, Ninja Warrior en herbe et acteurs d'un jour, se sont pleinement investis pour nous présenter parcours acrobatiques, jeux d'adresse, chamboule-tout, expression corporelle, avec danse et gymnastique. Des masques d'animaux nous ont fait revivre une époque aujourd'hui révolue.

Supervisés par une madame Loyal et nos clowns de service, quelques tours de magie, pour petits et grands, l'émerveillement était total. De chaleureux applaudissements ont clos ce moment ludique.

Le quizz traditionnel avec des questions sur les arts du cirque adapté à nos participants français et anglophones a, comme toujours, remporté un vif succès.

Il est temps de démonter notre chapiteau non sans avoir, comme à la parade, remercié tous les participants pour leur fidélité, tous nos bénévoles qui, comme depuis de nombreuses années, nous aident dans l'organisation de ce moment amical et festif et sans qui rien ne serait possible.

Encore un très grand merci à vous tous et, au nom de tout le bureau, je vous souhaite de merveilleuses fêtes et une très bonne année 2026.

Le Président

Composition du bureau

<i>Jean-Claude BIERRY</i>	<i>Président</i>
<i>Jean-Claude TAMISE</i>	<i>Vice-Président</i>
<i>Michèle GRAUX</i>	<i>Trésorière</i>
<i>Béatrice DE BORTOLI</i>	<i>Secrétaire</i>



Les sangliers de la Dourdenne

Association qui a pour but d'aider à l'organisation de randonnées et à l'entretien des chemins communaux et privés dans le cadre de loisirs verts.

Composition du bureau :

Président : Alain Mours

Trésorier : Laurent Mours/Alain Costansa

Secrétaire : Willy Pavan

La randonnée Moto Quad s'est déroulée le dimanche 31 août 2025 au départ de la salle des fêtes.

110 motos et quads ont pu apprécier un circuit de 60km à faire deux fois mêlant des passages roulants et techniques avec beaucoup de parties boisées.

Le terrain était parfait suite à la pluie de la semaine.

La banderolée chez Laurent Mours a eu un grand succès avec un tracé rallongé.

Le défléchage du parcours a été fait le jour même malgré l'orage.

A midi, l'apéritif a été offert et 75 personnes se sont retrouvées pour le repas sous le préau.

Nous remercions les maires de Lavergne, Montignac de Lauzun, St Colomb de Lauzun et Bourgougnague pour les autorisations de passage sur les chemins communaux.

Merci beaucoup à tous les propriétaires pour leurs accords de passages dans les bois et les chemins.

Nous rappelons que ces accords sont exclusivement donnés pour cette journée.

Remerciement également à toutes les personnes qui aident pour la réussite de cette journée ainsi que la mairie de Lavergne et notre sponsor Créa'tifs Coiffure pour leur soutien.

Prochain rendez-vous : Le dimanche 30 août 2026

Bonnes Fêtes à tous !





Club de Pêche à la Mouche du BOURBOUX

Le club a tenu son AG 2025 le 10 octobre dans la salle de réunion de la mairie en présence de monsieur le Maire, que nous remercions pour sa présence ainsi que pour la mise à disposition de ce local flambant neuf.

Le président Alain Lartigue informe les membres présents des problèmes de santé de notre doyen, âgé de 93 ans, et qui diminué ne pourra plus pratiquer la pêche. Jean Louis Sartelli informe qu'il en est de même pour un autre adhérent, qui lui, est atteint d'une maladie dégénérative. Nos meilleures pensées de soutien à ces deux confrères. Notre garde particulier, a été victime d'une fracture du col du fémur, nous lui souhaitons une bonne convalescence et un rétablissement total.

A signaler que de nouveaux adhérents ont rejoint le club en cours d'année, ce qui donne une allure britannique au groupe. Nous sommes en Guyenne et ce métissage est à l'image de l'histoire.

Le dévoué trésorier Jean Louis Sartelli présente le compte rendu financier.

L'exercice 2025 laisse un solde positif de 330 euros. Malgré ce bon résultat, nous n'avons pas les moyens d'aleviner le lac en truites-100kg =900 euros.

La réglementation de la pêche du lac est reconduite en l'état :

- Carte de pêche obligatoire + carte d'adhésion au club
- respect de la réglementation générale de la pêche en France
- Règles particulières : Remise à l'eau obligatoire, hameçons simples sans ardillons.



SOCIETE DE CHASSE

LE FIN CHASSEUR LAVERGNOIS

Nous vous rappelons la composition du bureau :

- Président : M. Xavier VIDAL
- Secrétaires : M. Christophe FERBOEUF – M. Rémi PREVÔT
- Trésoriers : M. Bernard LANDREAU - M. Stéphane BARBEYROL



Une nouvelle saison de chasse vient de s'ouvrir ce 14 septembre 2025 au grand bonheur des chasseurs et de leurs fidèles chiens. Cette année encore, nous avons marqué cette ouverture par un petit pot de l'amitié à 11h45 à la maison de la chasse afin de pouvoir échanger sur cette nouvelle rentrée.

Notre Assemblée Générale s'est tenue le mardi 26 août 2025. Nous avons constaté une présence en hausse et une stabilité de permis de chasser pour la saison 2025/2026.

Nos piégeurs de la commune ont œuvré aussi toute l'année afin de réguler les animaux classés Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD). Nous avons détruit 17 renards, 66 ragondins, 69 pies, 10 corbeaux au fusil et 2 sangliers.

Nous restons toute l'année à votre écoute si des nuisibles vous créent des soucis, n'hésitez pas à faire appel à nous via la mairie. Cette régulation est nécessaire et elle est régit par une décision préfectorale. La Fédération Départementale de Chasse de Lot et Garonne, nous a demandé de rafraîchir la liste des propriétaires terriens qui donnent les droits de chasse et la destruction des Espèces Susceptibles d'Occasionner des Dégâts (ESOD). De ce fait, des personnels de la société passeront chez vous afin d'avoir votre accord ou pas.

Nous avons honoré notre quota en tuant 40 chevreuils. Dès le 28 décembre, les battues reprendront pour les chevreuils (40 bracelets), aux sangliers (illimités) et renards dans le cadre de la régulation annuelle sur l'ensemble des terres communales selon le plan de chasse établi.

Nous ferons un repas le dimanche 28 juin 2026 afin que nous puissions nous retrouver autour d'une bonne table.

Nous remercions, toute la population pour son implication lors du civet de chevreuil, des saucisses de chevreuil, cela nous permet de vivre financièrement. Nous cuisinerons à nouveau pour vous régaler pour un civet le samedi 13 décembre 2025 avant les fêtes et un civet- saucisses de chevreuils pour le samedi 22 février 2026.

La société a fait don de gigots de chevreuil au profit du loto scolaire pour les enfants de notre commune.

Nous remercions M. le Maire, les Conseillers pour leur implication administrative dans nos chasses traditionnelles, les Présidents des autres Associations et leurs membres et tous les bénévoles qui nous soutiennent à fond, pour que notre société de chasse puisse vivre en toute quiétude.

Restez attaché à nos valeurs traditionnelles !!

Nous vous souhaitons, d'excellentes fêtes de fin d'année.

Le Président
Xavier VIDAL



L'Ascoopelav au service de l'école



L'Ascoopelav, l'association des parents d'élèves de notre école de Lavergne, poursuit son engagement pour soutenir les projets éducatifs et culturels des enfants.

Voici le bureau de l'association :

Présidente : Sonia Boyancé
Secrétaire : Cassandra Gouedard
Trésorière : Clémence Couleau



Tout au long de l'année, l'association organise différentes actions conviviales : lotos, ventes de madeleines, de chocolats, ou encore des ventes de pâtisseries sur le marché. Ces initiatives permettent de récolter des fonds précieux pour financer les sorties scolaires et projets pédagogiques.

Grâce à cette mobilisation, l'année dernière, toute l'école a pu découvrir l'astronomie. Deux intervenants spécialisés sont venus à la rencontre des enfants en février afin de parler des étoiles, de notre planète, du système solaire. L'école a ensuite visité la Cité de l'Espace à Toulouse en mai, une expérience inoubliable pour les enfants ☺



L'Ascoopelav tient à remercier chaleureusement l'Amicale Laïque de Lavergne et l'AJR pour leurs dons ainsi que les mairies d'Armillac, Bourgougnague, Laperche et Peyrière pour leurs subventions. Un grand merci à vous tous qui avez contribué à la réussite de cet événement !

Voici nos manifestations prévues :

- ⇒ samedi 08 novembre 2025 : Après-midi Halloween pour les enfants de l'école de Lavergne
- ⇒ samedi 29 novembre 2025 : Vente de pâtisseries lors de la soirée d'illumination du sapin
- ⇒ samedi 25 avril 2026 : Après-midi Pâques pour les enfants de l'école de Lavergne
- ⇒ dimanche 26 avril 2026 : Loto

Merci à tous les bénévoles et parents impliqués, leur dynamisme fait vivre l'école et profite directement aux élèves !

A bientôt.

Le bureau.



Cette année, l'Amicale des Jeunes Ruraux n'a malheureusement pas pu organiser la traditionnelle soirée du feu d'artifice, faute de bénévoles disponibles.

Nous le regrettons sincèrement, cette fête étant toujours un moment de convivialité et de partage au sein de notre village.

Malgré cela notre association est restée mobilisée et a pris activement à la vie communale. Nous avons participé à la décoration du village pour Octobre Rose et les fêtes de fin d'année et l'animation lors de l'illumination du sapin.

Afin de proposer des moments festifs et fédérateurs, nous avons besoin de renforcer notre équipe.

Si vous souhaitez nous rejoindre, participer à l'organisation d'évènements ou simplement partager vos idées, vous êtes les bienvenus.

Nous vous remercions pour votre soutien et vous souhaitons à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année

L'Amicale des Jeunes Ruraux



Changer le monde, une patte à la fois

Présidente : Anne-Lise Haboussi

Co-présidente : Marine Haboussi



Créée à Lavergne, **Maison Daelya** est une association familiale dédiée à la protection et au bien-être des animaux recueillis. Chèvres, lapins, poules, perroquets, chiens et chats y vivent paisiblement, entourés d'amour et de respect.

Au-delà d'un simple refuge, **Maison Daelya** est un lieu de vie et de partage, où chaque animal a une histoire, une seconde chance et une place unique. L'association agit avec bienveillance pour offrir à chacun les soins, l'attention et la sécurité qu'il mérite.

Tout au long de l'année, Maison Daelya organise de **nombreux événements ouverts à tous**, dont les bénéfices permettent de financer les soins vétérinaires, la nourriture et les besoins essentiels du quotidien :

🎃 **31 octobre 2025** – Halloween spécial enfants (après-midi toutes communes) et soirée festive pour petits et grands.

🎁 **13 & 14 décembre 2025** – Marché des créateurs et artisans.

🎅 **31 décembre 2025** – Soirée de la Saint-Sylvestre.

❤️ **14 & 15 février 2025** – Événement spécial Saint-Valentin.

🐣 **3 au 5 avril 2025** – Chasse aux œufs de Pâques.

🌷 **15 au 17 mai 2025** – Marché printanier.



En parallèle, par le biais de l'auto-entreprise Daelya, Anne-Lise Haboussi, sociologue spécialisée, titulaire de l'ACACED (Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques) et du TAV (Transport d'Animaux Vivants), mène des **actions de sensibilisation en milieu scolaire et associatif**.

Ces **interventions pédagogiques** visent à éveiller les enfants au respect du vivant, à l'adoption responsable et à la découverte du monde animal, à travers des supports ludiques, des rencontres et des échanges bienveillants.

🌿 **Maison Daelya**, c'est avant tout une aventure humaine et animale, portée par la passion, l'amour et la volonté de transmettre des valeurs positives à chaque génération.

✉️ maisondaelya@gmail.com

🌐 www.maison-daelya.fr



Un nouveau souffle pour le club de football de Miramont Lavergne



Le vendredi 12 septembre, le club de football de Miramont Lavergne a eu l'honneur d'accueillir la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine ainsi que le District Lot-et-Garonne de Football. Leur venue marquait une étape importante dans la vie du club : le lancement officiel d'un nouvel emploi en CDI de responsable sportif.

Pour la première fois, le club a fait le choix d'embaucher un salarié en CDI 30 heures hebdomadaires afin d'accompagner son développement. C'est Alban Le Gall qui a pris ses fonctions, avec pour mission de structurer, dynamiser et professionnaliser notre organisation sportive et notre club en général.

Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien de la Ligue, mais aussi grâce à la mise en place d'un important dossier auprès du FAFA (Fonds d'Aide au Football Amateur). Cette aide, validée par la Fédération, représente un véritable soutien pour le club, même si la création de ce poste constitue un investissement conséquent que nous souhaitons pérenniser dans la durée.

Objectifs généraux du projet club :

- Structurer durablement l'organisation sportive et administrative du club.
- Renforcer les liens avec les établissements scolaires et les collectivités locales.
- Offrir un encadrement de qualité pour fidéliser nos licenciés.
- Développer l'image, la visibilité et l'attractivité du club.
- Professionnaliser la gestion globale grâce à l'intégration d'un salarié polyvalent.

Avec cette nouvelle étape, le club de Miramont Lavergne confirme sa volonté de progresser et d'offrir à ses jeunes et moins jeunes licenciés les meilleures conditions pour pratiquer le football dans un cadre convivial, structuré et ambitieux.

NUMEROS PRATIQUES



Pompiers 18

Caserne boulevard de Lattre de Tassigny 05 53 93 20 89

Hôpital de Marmande 05 53 20 30 40

Gendarmerie 17 – Avenue de Grammont (rte de Marmande) 05 53 83 39 10



Docteur Dubroca 05 53 93 20 46 ou 05 53 93 43 39

Docteur Laplanche 05 53 93 89 58

Docteur Biamou 05 53 79 36 60

Ambulances Roux Z.A de Bouilhaguet – Rte de Marmande 05 53 93 34 29

Hantuté et Fils – Miramont de Guyenne 05 53 89 14 28

Infirmières de Miramont de Guyenne 05 53 93 22 03

Infirmières de Saint Pardoux Isaac 05 53 93 27 30

Laboratoire Miramont de Guyenne 05.53.20.67.67

Centre antipoison Réponse jour et nuit 05 56 96 40 80

Service de garde des pharmaciens Nuits et jours fériés, un seul numéro 05 53 94 31 65

ADMR Saint Pardoux Isaac 05 53 79 93 35

UNA GUYENNE 47 05 53 76 06 30

Ostéopathe Mme BAYARD à Miramont de Guyenne 06 71 53 84 94

Pédicure-Podologue Mme BOTTEON Sandrine à Miramont de Guyenne 05 53 79 98 45

Sophrologie - Massothérapie Mme MILLON Céline à Lavergne 06 13 12 22 77

SOMMAIRE

- **Page 1 : Le mot du Maire**
- **Page 2 à 5 : Nos réalisations 2025 et éventuels projets 2026**
- **Page 6 : Informations mairie / école**
- **Page 7 : État civil / Finances**
- **Page 8 à 10: Délibérations 2025**
- **Page 11 : Tarifs communaux 2026**
- **Page 12 : Urbanisme**
- **Page 13 : Accès à la plateforme de déchets verts**
- **Page 14 : Recensement de la population 2026**
- **Page 15 à 16 : Notre école**
- **Page 17 : Notre bibliothèque**
- **Page 18 à 30 : Nos associations**

